Dossier d'inscription 2023 / 2024

1/ <u>REMPLIR</u> :

- L'autorisation photo/transport du club

- la charte du club

- Le certificat médical : *Pour les joueurs mineurs, le certificat médical est désormais supprimé. À la place, il est demandé de remplir le questionnaire de santé mineurs. Pour les majeurs, la production d'un certificat médical est obligatoire, selon les nouvelles dispositions en vigueur :*
– Pour une création de licence, le certificat médical d'absence de contre-indication reste obligatoire et doit être établi après le 1er juin de la saison en cours,
– Pour un renouvellement de licence (saisons consécutives) :
Si le certificat médical fourni pour la saison N-1 date de plus de 3 ans, alors un nouveau certificat est à produire pour la saison N,
Si le certificat médical de la saison N-1 date de moins de 3 ans, alors celui-ci reste valable et le licencié pratiquant doit fournir une attestation de santé, après avoir renseigné un questionnaire qu'il conserve et ne produira que sur demande (ce document personnel est confidentiel) :
S'il coche la case NON à l'attestation de santé, alors cette attestation + le certificat de la saison passée sont suffisants,
S'il coche OUI à l'attestation, alors le licencié devra impérativement produire un nouveau certificat médical.

2/ <u>DEMANDE DE LICENCE</u> :

Vous allez recevoir un lien de Gesthand (ffhandball) pour renouveler votre licence.
Si ce n'est pas le cas (nouvelle licence, nouvelle adresse mail) ou si votre lien a expiré : **Envoyer un mail au club** à l'adresse **5428017@ffhandball.net** ou **un SMS** au **06 15 91 54 76** avec les **nom, prénom, date de naissance, sexe** et **adresse électronique** du joueur pour le demander.

attention : ce message en provenance de « Gest'hand » arrive quelquefois dans les indésirables

POUR REMPLIR VOTRE DOSSIER DE DEMANDE DE LICENCE :

1/ Numérisez les documents nécessaires :

- Photo (nouveau licencié ou photo périmée)
- Pièce d'identité (CNI recto/verso, passeport, copie de page du livret de famille)
- Certificat médical (imprimé joint) avec signature et tampon du Médecin obligatoire **pour :**
  - **ceux qui ont au moins une réponse OUI au questionnaire de santé**
  - **la création d'une licence MAJEUR**
  - **un renouvellement avec certificat médical précédent périmé (établi avant le 1er juin 2021)**

2/ Complétez le formulaire (lien reçu par mail) :

- Identité et photo (télécharger / changer si trop ancienne)
- Adresse et contact : vérifier / ajouter le(s) responsable(s) légal(ux)
- Type de licence : cocher la case de la licence demandée (pas de licences loisirs)
- Choix des activités et mode de paiement (gestion interne)
- Honorabilité **pour les licenciés nés en 2007 ou avant :**
  - Cocher «je reconnais avoir été informé … »
  - Cocher « j'exerce ou je serai amené à exercer sur 2023/24 une ou plusieurs fonctions d'encadrant … » **(TOUT LICENCIÉ MAJEUR DU CLUB POUVANT ÊTRE EN CONTACT AVEC DES MINEURS)**

• Présentation des documents :

- Télécharger votre pièce d'identité
- Télécharger votre certificat médical si besoin **OU** remplir le questionnaire de santé **(attention : si vous répondez 1 fois « OUI », vous devez fournir un certificat médical)**

• Validation : **(RECOMMANDÉ PAR LE CLUB)**

- Cochez « je suis informé que l'individuelle accidents de base et l'assistance rapatriement sont incluses dans le tarif de ma licence ». (Attention : cocher la phrase « je renonce à l'individuelle accidents … » peut avoir de fâcheuses conséquences en cas d'accident !)
- Cocher « j'accepte de partager mes coordonnées personnelles » (interne handball)
- Cocher « j'accepte toute utilisation de mon image pour promouvoir le handball (important pour alimenter le site ou les pages facebook/instagram de l'UPI)

• Engagement : cocher « je certifie sur l'honneur … » ➔ passer à la signature ➔ « votre licence est envoyée à signature sur votre portable ou votre adresse mail »

• Dans votre messagerie ou à partir du lien envoyé sur votre portable : afficher le document et **faire entièrement défiler pour pouvoir signer :** c'est terminé !

• **Le club validera votre demande dès que vous aurez fourni les pièces nécessaires (voir ci-après)**

3 / A RENDRE AU CLUB : dans une enveloppe remise à l'entraînement ou par voie postale (à l'adresse suivante : **Christelle MARCE / 2 rue des Sources du Loir / 28120 MAGNY**

- L'autorisation photo/transport
- la charte du club
- La cotisation 2023/24 :

TARFIS LICENCES	2012 à 2018	2007 à 2011	2006 et avant	Dirigeant
	95 €	**105 €**	**150 €**	**50 €**

⇨ Mutations :

- **Gratuite pour les enfants nés en 2011 ou après**
- **Une participation aux frais de mutation pourra être demandée par l'UPI Handball pour les joueurs nés en 2010 ou avant. Chacun sera informé du « reste à charge ».**

AUCUNE DEMANDE DE LICENCE NE SERA VALIDEE SI LE DOSSIER N'EST PAS COMPLET

- Possibilité d'échelonner le paiement de la cotisation en donnant plusieurs chèques à l'inscription
- **l'assurance de la licence 2022/2023 est valable jusqu'au 15 Septembre 2023.**
- Tous les déplacements en championnat départemental, voire régional, s'effectuent en voitures personnelles (les licenciés et Parents de jeunes licenciés s'engagent à participer à l'organisation de ces derniers avec le souci d'une juste répartition)